

S.15.02 – Couverture des garanties des rentes variables

Observations générales

La présente section concerne la déclaration annuelle demandée aux groupes.

Ce modèle n'est à communiquer que par les groupes, en ce qui concerne l'assurance directe, et uniquement pour les entités hors EEE qui ont un portefeuille de rentes variables.

Les rentes variables sont des contrats d'assurance vie en unités de compte assortis de garanties de placement qui permettent au preneur, en contrepartie du paiement d'une prime unique ou de primes régulières, de bénéficier de la croissance de l'unité, mais d'être partiellement ou totalement protégé lorsque celle-ci perd de la valeur.

Si un contrat à rentes variables est réparti entre deux entreprises d'assurance, par exemple une entreprise d'assurance vie et une entreprise d'assurance non-vie pour la garantie rentes variables, il incombe à cette dernière de communiquer ce modèle. Utiliser une ligne par produit.

| | ÉLÉMENT À DÉCLARER | INSTRUCTIONS |
|-------|---|--|
| C0010 | Nom juridique de l'entreprise | Le nom juridique de l'entreprise hors EEE qui vend le produit. |
| C0020 | Code d'identification de l'entreprise | Code d'identification, par ordre de priorité suivant: – identifiant d'entité juridique (LEI); – code spécifique. Code spécifique: le code d'identification est fourni par le groupe. Le code d'identification attribué à chaque entreprise hors EEE ou non réglementée doit systématiquement respecter le format suivant: code d'identification de l'entreprise mère + code ISO 3166-1 alpha-2 du pays de l'entreprise + 5 chiffres |
| C0030 | Type de code d'identification de l'entreprise | Type de code d'identification utilisé dans la rubrique «Code d'identification de l'entreprise». Choisir impérativement l'une des options suivantes: 1 – LEI 2 – Code spécifique |
| C0040 | Code d'identification du produit | Code d'identification interne utilisé par l'entreprise pour le produit. Si un code est déjà en usage ou est attribué par l'autorité compétente à des fins de contrôle, c'est ce code qui doit être utilisé. Le code d'identification doit être utilisé de manière cohérente dans la durée. |
| C0050 | Dénomination du produit | Nom commercial du produit (propre à l'entreprise). |
| C0060 | Type de couverture | Choisir impérativement l'une des options suivantes: 1 – Pas de couverture 2 – Couverture dynamique 3 – Couverture statique 4 – Couverture ad hoc Une couverture dynamique est fréquemment rééquilibrée; une couverture statique se compose de dérivés «standard», mais n'est pas fréquemment rééquilibrée; une couverture ad hoc se compose de produits financiers structurés spécifiquement pour couvrir certains engagements. |

| | | |
|-------|-------------------------------------|--|
| C0070 | Delta couvert | <p>Choisir impérativement l'une des options suivantes:</p> <p>1 – Delta couvert 2 – Delta non couvert 3 – Delta partiellement couvert 4 – Garantie insensible au delta</p> <p>«Partiellement» signifie que la stratégie ne vise pas à couvrir la totalité du risque. Choisir l'option 4 si la garantie vendue est considérée comme indépendante du facteur de risque.</p> |
| C0080 | Rho couvert | <p>Choisir impérativement l'une des options suivantes:</p> <p>1 – Rho couvert 2 – Rho non couvert 3 – Rho partiellement couvert 4 – Garantie insensible au rho</p> <p>«Partiellement» signifie que la stratégie ne vise pas à couvrir la totalité du risque. Choisir l'option 4 si la garantie vendue est considérée comme indépendante du facteur de risque.</p> |
| C0090 | Gamma couvert | <p>Choisir impérativement l'une des options suivantes:</p> <p>1 – Gamma couvert 2 – Gamma non couvert 3 – Gamma partiellement couvert 4 – Garantie insensible au gamma</p> <p>«Partiellement» signifie que la stratégie ne vise pas à couvrir la totalité du risque. Choisir l'option 4 si la garantie vendue est considérée comme indépendante du facteur de risque.</p> |
| C0100 | Vega couvert | <p>Choisir impérativement l'une des options suivantes:</p> <p>1 – Vega couvert 2 – Vega non couvert 3 – Vega partiellement couvert 4 – Garantie insensible au vega</p> <p>«Partiellement» signifie que la stratégie ne vise pas à couvrir la totalité du risque. Choisir l'option 4 si la garantie vendue est considérée comme indépendante du facteur de risque.</p> |
| C0110 | Risque de change couvert | <p>Choisir impérativement l'une des options suivantes:</p> <p>1 – Risque de change couvert 2 – Risque de change non couvert 3 – Risque de change partiellement couvert 4 – Garantie insensible au risque de change</p> <p>«Partiellement» signifie que la stratégie ne vise pas à couvrir la totalité du risque. Choisir l'option 4 si la garantie vendue est considérée comme indépendante du facteur de risque.</p> |
| C0120 | Autres risques couverts | Si d'autres risques sont couverts, préciser lesquels. |
| C0130 | Résultat économique hors couverture | <p>Le «résultat économique» que la garantie des polices a généré durant l'année de référence si aucune stratégie de couverture n'est en place, ou qu'il aurait généré en son absence si une stratégie de couverture est en place.</p> <p>Il est égal:</p> <p>à la prime émise pour la garantie/les frais de la garantie, moins les dépenses exposées pour la garantie, moins les créances dues au titre de la garantie, moins la variation des provisions techniques de la garantie.</p> |

| | | |
|-------|-------------------------------------|---|
| C0140 | Résultat économique avec couverture | Le «résultat économique» que la garantie des polices a généré durant l'année de référence, compte tenu du résultat de la stratégie de couverture. Lorsque la couverture est mise en place pour un portefeuille de produits, par exemple lorsque les instruments de couverture ne peuvent pas être alloués à des produits en particulier, l'entreprise alloue les effets de la couverture aux différents produits, en utilisant la pondération de chaque produit selon le «Résultat économique hors couverture» (C0110). |
|-------|-------------------------------------|---|